

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) :
- Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES
- Excusé(s) :
- Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Marc SENE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Rapporteur :
- Madame Laurence MULLER-BRONN

N° CP/2019/145 - 31030 - Insertion professionnelle
Proposition pour la prolongation du soutien financier à la
ligne de car spéciale entre les gares d'ERSTEIN et de LAHR à
destination des travailleurs transfrontaliers

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de poursuivre son partenariat avec l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et avec la Communauté des communes du canton d'Erstein jusqu'au 31 août 2020 concernant l'offre de transport spécial entre Erstein et Lahr, dont le plan est joint en annexe ;
- décide d'attribuer à l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau une subvention maximale de 30 000 € au titre de la mise en oeuvre de la ligne de transport spécial en car entre Erstein et Lahr ;
- approuve les termes du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et la Communauté des Communes du Canton d'Erstein relatif à l'objet précité, joint à la présente délibération ;
- décide que, conformément à cette convention, le versement de la subvention interviendra de la manière suivante, sur la base du décompte des dépenses engagées :
 - . 1er versement de 10 000 € en octobre 2019,
 - . solde de 20 000 € maximum en septembre 2020 ;
- autorise son président à signer le projet de convention.

Non participation au vote : Monsieur Jean-Philippe MAURER

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1126626-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/05/19